
FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT:
YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction

NUMERO DE FICHE: PAGE 1
REVISION: Toute la série des 31

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

IDENTIFICATION DU PRODUIT:

FAMILLE CHIMIQUE: Émulsion d'eau et de cire

DESCRIPTION DU PRODUIT: Pâte

FOURNISSEUR: **IDEAL INDUSTRIES, INC.** Becker Place, Sycamore, IL 60178 U.S.A.

NUMEROS DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE: (815) 895-5181

2 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NUMERO EINECS:

NUMERO CAS:

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PHYSICO-CHIMIQUES / RISQUES D'EXPLOSIVITE

Aucune

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

VOIES RESPIRATOIRES: Normalement, aucune protection n'est requise.

VOIE CUTANEE: Aucune

VOIE OCULAIRE:

PROTECTION DE L'OEIL: Lunettes de sécurité ou lunettes contre les éclaboussures.

GANTS PROTECTEURS: Les gants ne sont normalement pas nécessaires - Gants en néoprène si nécessaire.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION: Il est recommandé d'avoir une fontaine pour les yeux dans l'aire de travail.

PRODUIT: YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction

MISE A JOUR:

VERSION: Toute la série des 31

VOIES DIGESTIVES:

Faire vomir. Appeler un médecin ou le centre anti-poison local.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

PROCEDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

Un appareil de protection respiratoire autonome devrait être fourni aux pompiers. Se servir de l'eau pour garder au frais les contenants exposés au feu.

PRECAUTIONS SPECIALES EN CAS D'INCENDIE:

Aucune

PRODUITS DE DECOMPOSTION DANGEREUX

Une combustion ou une chaleur excessive peut dégager des oxydes de carbone et d'azote.

6 MESURES APRES FUITE OU DEVERSEMENT ACCIDENTEL

EPANDAGE SUR LE SOL:

Ramasser la substance répandue avec un linge, une pelle ou un aspirateur. Assurez-vous de nettoyer les déversements immédiatement étant donné qu'ils peuvent être extrêmement glissants et dangereux

DEVERSEMENT DANS L'EAU: Ramasser la substance répandue avec un linge, une pelle ou un aspirateur. Assurez-vous de nettoyer les déversements immédiatement étant donné qu'ils peuvent être extrêmement glissants et dangereux.

7 STOCKAGE ET MANIPULATION

TEMPERATURE DE STOCKAGE (deg. C): Conserver à des températures entr 0°C et 54°C. Ne pas congeler.

TEMPERATURE DE TRANSPORT (deg. C): Conserver à des températures entre 0°C et 54°C

VISCOSITE (eSt): 400,000 - 750,000 cps

PRESSION DE STOCKAGE/TRANSPORT (kPa): Aucune

RISQUES ELECTROSTATIQUES: Aucune

MODES USUELS DE CONDITIONNEMENT: Pâte

MATERIAUX D'EMBALLAGE/FLACONNAGE AUTORISES: Aucune

PRODUIT: YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction

MISE A JOUR:

VERSION: Toute la série des 31

MATERIAUX D'EMBALLAGE/FLACONNAGE NON AUTORISES:

Aucune

NOTES GENERALES SUR LE STOCKAGE / LA MANIPULATION:

Conserver à des températures entre 40 et 120 F (entre 4 et 48 C). Ne pas congeler.

AUTRES ÉQUIPEMENT DE PROTECTION:

Garder hors de la portée des enfants, des bébés et des animaux.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Si la substance est utilisée dans une chaleur extrême (48 C), une exposition prolongée et répétée peut causer des risques de maladies pulmonaires. L'exposition à un brouillard dont la VLE est inférieure ou égale à 5 mg/m ne semble pas présenter de risques.

PROTECTION DES VOIS RESPIRATOIRES: Normalement, aucune protection n'est requise.

VENTILATION

ASPIRATION À LA SOURCE: Aucune

MÉCANIQUE: Reconnandée dans les endroit fermés.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ces valeurs sont indicatives. Pour plus de précision, se reporter à la fiche de spécifications.

ETAT PHYSIQUE:

ASPECT/COULEUR: Pâte crémeuse jaune.

ODEUR: Légère odeure

pH () (deg. C): 7,0 - 8,5

POINT DE CONGELATION / FUSION: 140°F 60°C

POINT D'EBULLITION: 212° F 100° C

POINT D'ECLAIR (PMCC): Aucune

TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION: Aucune

LIMITES D'EXPLOSIVITE (dans l'air): Aucune

PRESSION DE VAPEUR (20 deg. C): 256 Torr

PRESSION DE VAPEUR (38 deg. C): 258 Torr

PRESSION DE VAPEUR (55 deg. C): 260 Torr

DENSITE (15 deg. C): 8.99 gm/l.

POIDS SPECIFIQUE (): 8.99 gm/l.

DENSITE DE VAPEUR (101.3 kPa/air = 1):

SOLUBILITE DANS L'EAU (20.00 deg. C): Modéré

LE PRODIUT EST - IL HYGROSCOPIQUE: Aucune

VISCOSITE (25 deg. C): 400,000 - 750,000 c.p.s.

PRODUIT: YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction

MISE A JOUR:

VERSION: Toute la série des 31

CHALEUR DE VAPORISATION (101.3 kPa/à l'ébullition):
40.7kJ/mol.

POURCENTAGE DE VOLATILITE: 90.2%

10 STABILITE ET REACTIVITE

RISQUES DE POLYMERISATION: Aucune
CONDITIONS POUR EVITER LA POLYMERISATION: Aucune

STABILITE:
CONDITIONS POUR EVITER L'INSTABILITE: Aucune

REACTIONS DANGEREUSES AVEC (INCOMPATIBILITE):
Éviter les comburants forts.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX: Aucune

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

RISQUES AIGUS:
VOIS RESPIRATOIRES: Respirer de l'air frais.

VOIE CUTANEE:

Se laver avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes.

VOIE OCULAIRE:

Asperger les yeux d'eau pendant 15 minutes.

VOIES DIGESTIVES:

Faire vomir. Appeler un médecin ou le centre anti-poison local.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

PRODUIT: YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction
MISE A JOUR: VERSION: Toute la série des 31

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les recommandations qui suivent s'appliquent seulement au produit tel quel. Son mélange avec d'autres produits peut nécessiter d'autres modes d'élimination. En cas de doute, contactez votre affilié Ideal Industries Inc. ou les autorités locales.

Les fûts vides doivent être repris pour reconditionnement, réutilisation ou destruction par des sociétés dûment habilitées.

Dans tous les cas, le respect des réglementations Ideal Industries Inc, nationales et locales doit être obtenu.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION ET ETIQUETAGE SELON DIRECTIVES CEE

ETIQUETAGE / SYMBOLE: Non classé

DIRECTIVE EN VIGUEUR:

Ce produit ne requiert ni classification, ni étiquetage suivant les directives européennes.

REFERENCES REGLEMENTAIRES NATIONALES

Cette liste indique seulement les principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs promulgués à ce jour et relatifs aux produits chimiques. Elle ne saurait être considérée comme une énumération exhaustive et ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

A- PROTECTION DES TRAVAILLEURS/HYGIENE INDUSTRIELLE

AA- Maladies professionnelles Code de la sécurité sociale: article L461-1 à 461-8 (déclaration préalable obligatoire de l'employeur).	Concerné Tableau 84
AB- Maladies à caractère professionnel Code de la sécurité sociale: article D461-1	Concerné Rubrique 601
AC- Surveillance médicale spéciale Arrêté du 11/7/77 et circulaire n° 10 du 29/4/1980. Cancérogènes: - Circulaire du 14/5/1985 modifiée (prévention des cancers d'origine professionnelle). - Arrêté du 5/4/85.	Concerné Concerné Non concerné
AD- Travaux interdits Code du travail: - Article R234-9 et 10 (femmes), - Article R234-16, 20 et 21 (jeunes travailleurs), - Article R231-35 à 38 (formation),	Concerné Concerné Concerné Concerné

PRODUIT: YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction

MISE A JOUR:

VERSION: Toute la série des 31

Arreté du 8/10/90 (travail temporaire et contrat durée déterminée)	Non concerné
AE- Hygiène et sécurité du travail	Concerné
Code du travail:	
- Article L231-7,	Concerné
- Articles R232-5 à 5-14 (aération, assainissement),	Concerné
- Article R231-54 à 56-11 (décret n° 92-1261 du 3/12/92) (prévention du risque chimique).	Non concerné
AF- Substances et préparations dangereuses	
Voir classification, étiquetage européens en début de paragraphe 15.	
- Code du travail: articles L231-6 et 7 et R231-46 à 65.	
- Classification, étiquetage sur emballage:	
- Arretés des 16/1/92 et 22/1/93 modifiés (substances),	
- Arreté du 28/3/89 (pesticides),	
- Arreté du 21/2/90 modifié (préparations).	
AG- Prévention des incendies	Concerné
- Voir brochure 1228 du J.O. sur le matériel utilisable dans les atmosphères explosives et suppléments éventuels.	
- Code du travail R233-30.	
- Dangers d'incendie et risques d'explosion:	
- Décret du 14/11/1988,	
- Arreté du 19/12/1988	
AH- Réglementations particulières / Divers	
- Benzène	Non concerné
- Décret du 13/2/86,	
- Arretés des 1/3/86, 6/6/87 et 6/9/91.	
- Cancérogènes: décrets des 28/8/89 et 3/12/92. (liste non exhaustive)	Non concerné
B- PROTECTION DE LA POPULATION	
BA- Substances et préparations dangereuses ou vénéneuses	Non concerné
- Code de la santé publique: articles R5149 à R5222	
- Décret n° 88-1231 du 29/12/88	
BB- Produits cosmétiques et produits d'hygiène corporelle	Non concerné
Voir brochure 1544 du J.O. et suppléments éventuels	
BC- Hygiène alimentaire	Non concerné
- Additifs (alimentation humaine)	
- Arretés du 14/10/91 (modifié)	
- Brochure 1486 du J.O. et suppléments éventuels.	
- Additifs (aliments des animaux):	
- Arreté du 13/2/92 (modifié)	
- Matériaux au contact d'aliments et produits de nettoyage de ces matériaux.	

PRODUIT: YELLOW 77® Lubrifiant pour fil à traction

MISE A JOUR:

VERSION: Toute la série des 31

- Arrêté du 14/9/92 (matérialisation et objets en matières plastiques)
Voir brochure 1227 du J.O. et suppléments éventuels.

BD- Emploi en agriculture	Nous consulter
- Loi 43-525 du 2/11/43 modifiée (J.O. du 4/11/43) et arrêté du 25/2/75 (J.O. du 7/3/75) modifié.	
- Décret du 27/5/87 (J.O. du 3/6/87) (protection des travailleurs exposés aux produits anti-parasitaires à usage agricole). (Nombreux textes divers)	

C- PROTECTION DE L' ENVIRONNEMENT

CA- Installations classées	Concerné
- Voir brochures 1001 de J.O. et suppléments éventuels.	Rubriques 1430,
- Loi 76-663 du 19/7/76 (J.O. du 20/7/76) modifiée par la loi n° 87-565 du 22/7/87.	1433, 1434
- Décret n° 77-1133 du 21/9/77.	
CB- Textes particuliers:	
- Déchets	
- Loi 75-633 du 15/7/75 (J.O. du 16/7/75) modifiée.	Concerné
- Décret n° 77-974 du 19/8/77 (J.O. du 28/8/77)	Concerné
- Arrêté du 4/1/85 (J.O. du 16/2/85)	Concerné
- Contrôle des circuits d'élimination des déchets	
- Avis du 16/5/85 relatif à la nomenclature des déchets (J.O. du 16/5/85).	
- Rejets réglementés	Concerné
- Arrêté du 1/3/93 (J.O. du 28/3/93) modifié	

16 AUTRES INFORMATIONS

Types d'utilisation: Aucune

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à ce jour, ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Aucune garantie ne peut être donnée sur l'exactitude des informations contenues dans cette fiche. Celle-ci, offerte de bonne foi à notre clientèle, dans le seul but de l'informer et de l'aider dans ses recherches ne pourra entraîner aucune garantie formelle ou implicite quant à son utilisation. En conséquence, Ideal Industries Inc. ou les sociétés affiliées du groupe Ideal ne pourront être tenues pour responsables des dommages de quelque nature qu'ils soient, relatifs à la publication de ce document. De même, aucune des informations qu'il renferme ne doit être interprétée comme une autorisation ou une recommandation d'emploi de produits qui enfreindraient des droits protégés de propriété industrielle.
